



---

# EUTF THEMATIC EVALUATION ON STRENGTHENING RESILIENCE OF VULNERABLE AND DISPLACEMENT AFFECTED COMMUNITIES IN HORN OF AFRICA

---

## EXECUTIVE SUMMARY (FRENCH)

12 MARCH 2025

FWC SIEA 2018 – LOT 3 – Human Rights, Democracy and  
Peace

EuropeAid/138778/DH/SER/multi

2023/449618/1

Prepared by ECDPM, Tana, and Particip GmbH

**ecdpm**

**tana**

**p**  
particip

## 1 Résumé

### Introduction

Ce rapport présente les résultats, les conclusions, les enseignements et les recommandations de l'évaluation thématique du Fonds fiduciaire de l'Union européenne (FFUE) sur le renforcement de la résilience des communautés vulnérables et déplacées dans la Corne de l'Afrique. L'étude a été commandée par la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne (DG INTPA) dans le but de fournir une évaluation globale indépendante des résultats obtenus et des enseignements tirés dans la Corne de l'Afrique en ce qui concerne le deuxième objectif stratégique du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique (2015-2025). Le deuxième objectif stratégique (OS2) visait à renforcer la résilience des groupes les plus vulnérables de la société, notamment les réfugiés et les personnes déplacées.

L'évaluation s'est concentrée sur les pays de la Corne de l'Afrique qui ont reçu le plus de soutien de la part du FFUE, à savoir l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan, la Somalie, le Soudan du Sud et l'Ouganda. Elle a également examiné les interventions transfrontalières. Sur le plan temporel, l'évaluation a porté sur les interventions menées depuis le lancement du FFUE en 2016 jusqu'en 2024. Au cours de cette période, environ 756 millions d'euros de financements contractuels ont été alloués à des interventions de résilience dans la région de la Corne de l'Afrique.

Tout au long de la période de mise en œuvre du FFUE, la région de la Corne de l'Afrique a connu des défis majeurs, notamment des guerres civiles, une instabilité politique, des catastrophes naturelles, les effets de la Covid-19 et une pauvreté persistante. Ces défis ont souligné la pertinence du soutien du FFUE en matière de résilience, bien qu'ils aient également posé des difficultés pour une mise en œuvre sans heurts. Dans ce contexte, l'évaluation a permis de déterminer dans quelle mesure le FFUE a contribué à améliorer la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles, à renforcer la gestion des risques de catastrophe et de conflit (GRC) et la cohésion sociale parmi les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), les réfugiés et les communautés d'accueil. Elle a également permis d'identifier les obstacles et les opportunités en matière de durabilité, d'examiner l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des projets et d'évaluer la valeur ajoutée globale du soutien du FFUE à la région.

L'évaluation a été réalisée en 2024 et a inclus des missions en Éthiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan du Sud et en Ouganda. Le soutien au Soudan et aux régions transfrontalières a été étudié à distance. Une approche de collecte et d'analyse de données à méthodes mixtes a été déployée, comprenant près de 250 entretiens semi-structurés, 39 discussions de groupe (au cours desquelles 315 personnes ont participé), l'examen de documents, une enquête électronique ciblée, des examens quantitatifs (financiers) de portefeuilles de projets et l'observation directe par le biais de visites de projets (dans la mesure du possible, compte tenu des contraintes de sécurité et de logistique).

### Pertinence de l'évaluation pour la politique de l'Union européenne

Cette évaluation arrive à point nommé pour plusieurs raisons :

- Au niveau politique de l'Union européenne (UE), un débat est en cours sur la meilleure façon de soutenir les environnements complexes et les contextes de crise prolongée, en particulier dans la Corne de l'Afrique, où le nombre de communautés vulnérables et déplacées ne cesse d'augmenter.
- Avec la conclusion du Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique et l'introduction de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (NDICI), il est essentiel que les décideurs politiques et les praticiens évaluent dans quelle mesure les nouveaux instruments et mécanismes sont adaptés pour apporter un soutien aux communautés vulnérables et contrer les facteurs qui favorisent les déplacements et les migrations.
- Au niveau institutionnel, la nouvelle direction de la Commission européenne, approuvée par le Parlement européen en novembre 2024, aura besoin d'informations et de conseils sur la manière de s'engager davantage dans des contextes de crise aussi complexes et prolongés.
- Enfin, la pertinence politique de cette évaluation a été confirmée par les conclusions du Conseil du 16 décembre 2024 sur le renforcement du soutien de l'équipe Europe à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le monde, un sujet qui est au cœur de cette évaluation.

Les interventions du FFUE dans la Corne de l'Afrique se justifiaient par la fragilité persistante de la région et par une crise prolongée qui dure depuis plusieurs décennies. La pauvreté et la vulnérabilité persistent en raison de la rareté des ressources, des revendications sociales, de l'absence d'État de droit, d'une gouvernance irresponsable et des conflits violents liés aux ressources naturelles. L'impact de la pandémie de Covid-19 a été fortement ressenti dans la région entraînant un recul des progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté.

La Corne de l'Afrique reste l'une des régions du monde où l'insécurité alimentaire est la plus forte. Elle a été confrontée à une série de catastrophes naturelles dévastatrices au cours de la dernière décennie, provoquées par le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Des sécheresses prolongées, dont la pire depuis quarante ans, ont entraîné de graves pénuries d'eau, des mauvaises récoltes et la mort du bétail. Parallèlement, de fortes inondations ont détruit des biens et des infrastructures, exacerbant la vulnérabilité de la région. Ces événements ont continuellement menacé les moyens de subsistance de millions de ménages ruraux, entraînant une augmentation des déplacements internes et des relocalisations transfrontalières. En conséquence, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë n'a cessé de croître, connaissant une hausse marquée depuis 2019. En 2023, l'*Éthiopie*, la *Somalie*, le *Soudan* et le *Soudan du Sud* figuraient parmi les dix pays d'Afrique les plus touchés par l'insécurité alimentaire, selon le Rapport mondial sur les crises alimentaires.

## Appréciation globale

L'évaluation a révélé que les interventions du FFUE axées sur la résilience ont permis de s'attaquer aux principales causes profondes de l'instabilité, notamment la marginalisation, l'exclusion économique, la mauvaise gouvernance, l'insécurité alimentaire, les conflits et les catastrophes naturelles. Outre la qualité de la conception des projets et la performance des partenaires de mise en œuvre, le succès des projets a été influencé par les caractéristiques du contexte spécifique des pays et l'instabilité sous-jacente dans la région.

Les interventions ont contribué à réduire la vulnérabilité de certaines communautés d'accueil, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, en particulier au niveau des ménages et des communautés environnantes. Toutefois, les parties prenantes s'accordent à dire que, compte tenu de l'ampleur et de la profondeur de la vulnérabilité dans la région, ainsi que des crises prolongées, il aurait été irréaliste que le soutien du FFUE ait un impact plus important sur la réduction de la vulnérabilité dans toute la région.

Les principaux bénéficiaires étaient les ménages vulnérables situés en milieu rural et urbain, qu'ils soient membres de communautés d'accueil, déplacés internes ou réfugiés. Les efforts visant à renforcer la capacité des autorités publiques en matière de résilience ont donné des résultats positifs dans des contextes relativement stables tels que le *Kenya* et l'*Ouganda*, mais ont été limités en *Somalie*, en *Éthiopie*, au *Soudan du Sud* et au *Soudan*.

L'une des réalisations particulières du FFUE a été sa capacité à rassembler différents services de l'UE au siège et sur le terrain pour définir des priorités en matière d'aide humanitaire, de développement et de consolidation de la paix (lien HDP) dans une situation de crise prolongée. Bien que le FFUE ait également rencontré plusieurs difficultés, il a fait preuve de souplesse et de réactivité face à l'évolution rapide des besoins sur le terrain, y compris dans des contextes transfrontaliers.

Conclusions	Justification
Conclusions principales	
<i>C1 – Attention appropriée à la sécurité alimentaire</i>	L'attention accordée à l'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés vulnérables était appropriée et était dans la plupart des cas encouragée par une approche multisectorielle qui tenait compte de la multiplicité des facteurs qui façonnent la sécurité alimentaire, y compris l'accès aux revenus en dehors du secteur agricole.
<i>C2 – La gestion des ressources naturelles comme élément clé</i>	La gestion des ressources naturelles était un élément clé dans la conception et la mise en œuvre des interventions liées à la résilience et était souvent liée à la sécurité alimentaire, à la gestion des risques de catastrophes et aux interventions de gestion des conflits.
<i>C3 – La gestion des risques de catastrophe n'a pas été systématiquement prise en compte</i>	La gestion des risques de catastrophe (GRC) est généralement considérée comme l'une des pierres angulaires du renforcement de la résilience et a été considérée comme un domaine pertinent pour le financement de l'OS2 dans une région sujette aux chocs naturels. Cependant, la GRC n'a pas toujours été considérée comme une priorité et, par conséquent, la contribution des interventions liées à la résilience au renforcement de la GRC a été relativement limitée.
<i>C4 – Interventions fortement orientées vers le nexus entre l'humanitaire et le développement</i>	L'un des principaux atouts des interventions de l'OS2 résidait dans leur approche axée sur le nexus entre l'humanitaire et le développement pour répondre aux situations humanitaires et/ou aux opportunités de développement, selon le contexte. L'élément de paix du nexus humanitaire, développement et paix (HDP) a été principalement abordé implicitement en prêtant attention à la cohésion sociale et en travaillant avec une sensibilité aux conflits/ au principe « ne pas nuire ». Des analyses explicites des conflits n'ont pas souvent été menées.
<i>C5 – Le CRRF est pertinent pour orienter les interventions en matière de résilience</i>	Le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) a fourni un cadre important pour orienter les interventions liées à la résilience, en aidant à aborder la cohésion sociale entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays/réfugiés et en promouvant ainsi l'élément de paix du nexus HDP au niveau communautaire. Le CRRF a également contribué à promouvoir une approche harmonisée du renforcement de la résilience par le biais de cadres nationaux de politique, de planification et de coordination en Ouganda et au Kenya.
<i>C6 – Le choix des modalités de mise en œuvre et de gestion a été fortement déterminé par le contexte</i>	Le choix des modalités de gestion (directe, partagée, indirecte) et des méthodes de mise en œuvre (projets/programmes/appui budgétaire), y compris le choix des canaux de mise en œuvre (organisations multilatérales, ONG, agences des États membres de l'UE), a été déterminé par le contexte, y compris les antécédents des partenaires de mise en œuvre, où le rôle des délégations de l'Union européenne (DUE) dans la conception et l'élaboration des approches s'est avéré essentiel. La sélection de différentes modalités et méthodes a permis aux interventions de l'OS2 d'adapter les réponses et de se mettre en relation avec d'autres services de l'UE, des agences des États membres de l'UE et des donateurs non européens.

<p><i>C7 – La structure institutionnelle du FFUE était pertinente</i></p>	<p>La structure institutionnelle de l'UE au niveau du siège et des pays a facilité la mise en œuvre des interventions de l'OS2, qui ont généralement répondu aux besoins, ont été rapides et flexibles. Cependant, le système de gestion des connaissances et d'apprentissage (MLS) du FFUE aurait pu être mieux utilisé pour éclairer les décisions au niveau national et fournir des informations sur les impacts. Les facteurs qui ont entravé l'utilisation optimale du MLS ont été, entre autres, son développement tardif, ainsi que le peu de temps dont le FFUE a disposé au cours des premières années pour formuler des indicateurs de résultats et mener des études de référence.</p>
<p><i>C8 – Pertinence du FFUE confirmée pour les zones reculées</i></p>	<p>Le soutien de l'OS2 a apporté une valeur ajoutée dans les zones difficiles d'accès et reculées caractérisées par une faible présence de l'État et/ou une mauvaise gouvernance, y compris les régions frontalières, car il a permis à l'UE de devenir l'un des rares partenaires internationaux capables de fournir des niveaux de financement significatifs à moyen terme dans de tels contextes.</p>
<p><i>C9 – La durabilité n'a été que marginalement atteinte</i></p>	<p>Il s'est avéré difficile de maintenir les résultats des interventions liées à la résilience dans l'ensemble de la région. Cependant, lorsque les bonnes conditions préalables étaient réunies, une certaine durabilité a été atteinte tant au niveau des autorités publiques que des communautés.</p>
<p><i>C10 – Le FFUE a apporté une valeur ajoutée, mais il est possible de mieux cibler les interventions</i></p>	<p>En s'attaquant à la vulnérabilité et en renforçant la résilience dans la Corne de l'Afrique, l'UE a identifié les bonnes priorités de financement par le biais d'interventions liées à la résilience et, dans la plupart des cas, a apporté le soutien de manière appropriée. Toutefois, il était possible de mieux cibler le soutien afin d'éviter que les interventions ne soient trop dispersées et/ou trop peu approfondies.</p>

## Recommendations

### A. Renforcer la résilience à travers des points d'entrée thématiques et géographiques

#### 1. *La sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles devraient rester des points d'entrée thématiques clés pour renforcer la résilience des communautés vulnérables*

- Les ménages ont du mal à satisfaire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire en raison de niveaux de pauvreté élevés persistants et de l'exposition répétée à des chocs naturels et anthropiques ayant une forte incidence sur les déplacements forcés.
- Les données disponibles montrent qu'il est important de créer des opportunités génératrices de revenus, tant dans le secteur agricole qu'en dehors, afin d'offrir aux ménages vulnérables une solution alternative pour répondre à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire.
- La gestion des ressources naturelles, en particulier de l'eau, est essentielle pour améliorer et pérenniser la production alimentaire.

#### 2. *Il convient d'accorder une plus grande attention au renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe des communautés vulnérables et, en fonction du contexte et des besoins, de lier ce soutien à la gestion des ressources naturelles et aux interventions en matière de sécurité alimentaire.*

- L'attention requise pour la gestion des risques de catastrophe varie selon le contexte, mais en principe, elle devrait faire partie intégrante des interventions au niveau communautaire qui soutiennent la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles.

- Il est essentiel de s'engager auprès des autorités publiques et de les soutenir dans leurs responsabilités en matière de gestion des catastrophes, car elles fournissent les cadres et les ressources techniques qui soutiennent les actions au niveau communautaire.
- 3. Mieux exploiter l'avantage comparatif de l'UE pour soutenir la résilience dans les zones reculées et transfrontalières en coordonnant mieux la gestion de ce soutien entre les DUE et le siège, les organisations de mise en œuvre et les gouvernements partenaires.**
- Étant donné que ces régions accueillent souvent des réfugiés et des populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays – et sont confrontées à des risques accrus d'instabilité et de tensions avec les communautés d'accueil – l'UE est encouragée à renforcer son engagement dans ces régions. Pour ce faire, l'UE devrait explorer les moyens de renforcer les mécanismes de gestion et de coordination qui facilitent l'engagement entre les différentes délégations de l'UE présentes dans la région, les différents partenaires d'exécution impliqués et renforcer la participation des autorités publiques.

## B. Approches efficaces pour soutenir la résilience

- 4. Continuer à appliquer une approche multisectorielle pour traiter les différentes dimensions de la vulnérabilité tout en assurant la cohérence de la portée et de l'ampleur des interventions**
- Les causes de la vulnérabilité sont multidimensionnelles et étroitement liées, ce qui nécessite dans la plupart des cas une approche multisectorielle. Cela nécessite non seulement une approche équilibrée pour traiter les questions politiques, institutionnelles et de capacités pertinentes aux niveaux national et infranational, mais aussi une collaboration directe avec les communautés vulnérables.
  - Cependant, des engagements multisectoriels trop complexes, qui exigent un niveau élevé d'action coordonnée entre de multiples acteurs et parties prenantes, peuvent entraîner des dysfonctionnements et une perte d'efficacité.
- 5. Le nexus HDP devrait être davantage encouragé, en particulier dans les situations de crise prolongée et de gestion à long terme des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Compte tenu des risques d'agitation sociale et politique, il convient d'accorder une plus grande attention à l'élément « paix » du lien.**
- L'approche HDP a démontré son utilité dans l'interface entre les interventions humanitaires et la nécessité de fournir une aide à la résilience et au développement à plus long terme.
  - Il a également démontré son applicabilité dans des contextes très différents et à des moments très différents, allant de la gestion des réfugiés et des communautés d'accueil au Kenya et en Ouganda aux crises prolongées dans certaines régions d'Éthiopie ou de Somalie.
  - Les DUE devraient veiller à ce que les partenaires de mise en œuvre accordent une attention plus explicite à la cohésion sociale et à la réduction des conflits au niveau local, notamment en réalisant des analyses de référence et des analyses périodiques des conflits.
- 6. Selon le contexte national, continuer à promouvoir le CRRF en tant que cadre pertinent pour une meilleure réponse internationale, pilotée par les pays, à la migration régionale et à l'intégration des réfugiés/personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans leur communauté d'accueil.**
- Bien que les possibilités de promouvoir le CRRF dépendent du contexte national, notamment de la dynamique politique, des finances publiques et de la capacité des institutions publiques, il convient de le promouvoir, même dans les contextes où les conditions préalables ne semblent pas réunies.
  - Soutenir le CRRF peut contribuer à ouvrir la voie à des politiques, des cadres et des interventions propres aux pays, ainsi qu'à obtenir des résultats au niveau communautaire en termes de cohésion sociale et d'intégration. Les interventions de l'UE devraient donc s'aligner sur le CRRF ou des initiatives similaires des pays partenaires (par exemple, les engagements des pays lors du Forum mondial sur les réfugiés) et les soutenir, ou, en leur absence, être prêtes à promouvoir leur formulation et leur mise en œuvre.

**7. Compte tenu du nombre croissant de problèmes causés par les catastrophes naturelles et les conflits violents dans la région, l'UE devrait explorer davantage différents types de partenariats et de formes de collaboration, y compris la promotion des initiatives Team Europe, car l'UE n'est pas en mesure de résoudre seule les problèmes actuels et futurs.**

- Les partenariats entre l'UE et diverses institutions internationales de financement et partenaires de mise en œuvre (organisations multilatérales et ONG) étaient indispensables pour répondre aux besoins des communautés vulnérables dans toute la région.
- Si le FFUE a facilité une collaboration fructueuse avec divers partenaires, il convient de faire davantage pour encourager les partenariats, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion des initiatives Team Europe.
- Cela pourrait nécessiter l'adoption d'approches conceptuelles communes, la prise en compte des questions de calendrier et d'alignement, l'identification de la répartition la plus appropriée du travail entre les partenaires, la participation à des opérations conjointes et/ou la mise en place de mécanismes de financement commun.

**8. Évaluer soigneusement la capacité des partenaires de mise en œuvre et leur aptitude à être engagés pour des missions dans différents contextes**

- Pour la mise en œuvre d'un soutien au niveau communautaire dans des contextes de crises prolongées, les ONG locales et internationales étaient généralement mieux adaptées que les agences d'organisations multilatérales ou des États membres de l'UE, avec des systèmes de gestion comparativement plus légers et plus agiles.
- Les entités publiques, telles que les organisations des Nations Unies et les agences des États membres de l'UE, peuvent toutefois avoir un avantage comparatif sur les ONG pour ce qui est de l'engagement des autorités publiques aux niveaux national et local. Ces entités sont généralement mieux placées pour accéder aux décideurs politiques et traiter des questions plus stratégiques.
- Ces perspectives, telles que la rentabilité ou la bonne connaissance du contexte, doivent être prises en compte dans l'évaluation des partenaires de mise en œuvre appropriés, mais ne doivent pas être considérées comme immuables.

**C. Dispositions institutionnelles et opérationnelles pour le soutien à la résilience**

**9. Entreprendre un travail analytique plus solide et plus régulier dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre du soutien à la résilience, mais ne pas surcharger les partenaires de mise en œuvre avec des exigences excessives en matière de travail de diagnostic.**

- Il convient de trouver un juste équilibre entre l'insistance sur le travail de diagnostic lors de la préparation d'une intervention et la nécessité de laisser aux partenaires de mise en œuvre la possibilité de façonner la conception et de structurer les interventions en fonction de leurs propres idées et des connaissances et expériences acquises localement.
- Les partenaires de mise en œuvre devraient toutefois être tenus de procéder à des évaluations/examens périodiques et/ou d'organiser des moments de réflexion afin d'identifier les défis qui ont un impact sur les progrès et de contribuer à l'apprentissage et à la responsabilisation en général.

**10. Continuer à inclure des dispositions de financement souples dans toutes les interventions en faveur des communautés vulnérables et laisser aux partenaires de mise en œuvre une marge de manœuvre suffisante pour réagir en temps utile aux situations d'urgence et aux changements rapides sur le terrain.**

- Le FFUE a généralement apporté la souplesse nécessaire grâce à des modalités de financement flexibles (options de financement d'urgence ou modificateurs de crise) pour apporter les changements nécessaires à la conception des projets, notamment en passant d'une approche plus axée sur le développement à une approche plus humanitaire. Cette flexibilité doit être conservée dans les futures interventions de résilience.
- Conformément aux bonnes pratiques de divers partenaires internationaux du développement, des pouvoirs discrétionnaires de décision devraient être accordés aux partenaires de mise en œuvre pour utiliser ces fonds d'urgence, mais ils devraient être guidés par des critères clairs sur la manière dont ces pouvoirs peuvent être utilisés.

**11. Veiller à ce que les connaissances et les données recueillies par le mécanisme de recherche et de collecte de données (REF) et le système de suivi et d'apprentissage (MLS) du FFUE soient conservées après la fin du FFUE afin d'améliorer encore la conception des interventions en matière de résilience et utiliser les connaissances et les données acquises pour améliorer les indicateurs du soutien lié à la résilience.**

- Veiller à ce que la richesse des connaissances et des données accumulées par le MLS et le REF du FFUE reste accessible pour éclairer la conception du futur soutien à la résilience, et à cette fin déterminer où le MLS et le REF actuels devraient être stockés institutionnellement une fois le FFUE terminé.
- Continuer à financer des initiatives de recherche ainsi que des événements d'apprentissage qui approfondissent les connaissances sur la manière de soutenir les efforts de résilience et renforcer la portée et la robustesse du cadre d'indicateurs pour saisir les résultats liés à la résilience, y compris l'amélioration de la collecte de données de référence et de résultats.

**12. Veiller à ce que du personnel expérimenté continue d'être disponible pour concevoir et accompagner les interventions liées à la résilience et conserver les pratiques éprouvées consistant à mettre en place des équipes de travail composées de membres du personnel des DUE, des bureaux géographiques et des sections thématiques de la DG INTPA et d'autres services concernés de l'UE.**

- Compte tenu de la nécessité croissante de renforcer la résilience dans les pays en proie à des crises prolongées à travers le monde, veiller à ce que le personnel de l'UE compétent et motivé – tant au niveau du siège que des DUE – soit maintenu après la fin du FFUE afin de soutenir la conception, la mise en œuvre et le suivi des futures interventions de type OS2.
- Le FFUE a mis en place un modus operandi qui consistait à faire appel à des membres du personnel de différentes unités géographiques et thématiques du siège, des DUE et d'autres services de l'UE (FPI, ECHO) pour travailler de facto en équipe afin de soutenir la conception et l'accompagnement des interventions de résilience. Veiller à ce que cette façon de travailler ne soit pas perdue et continue d'être une bonne pratique pour les futures interventions de résilience.

**D. Durabilité des interventions en matière de résilience**

**13. Dans la mesure du possible, la conception des programmes et projets devrait explicitement promouvoir la localisation en renforçant les pouvoirs publics aux niveaux national et local et en impliquant davantage les ONG locales, les organisations communautaires et le secteur privé.**

- La durabilité du soutien à la résilience des communautés vulnérables ne peut être assurée que si les structures institutionnelles nationales, y compris les autorités publiques aux niveaux national et infranational, les ONG et les organisations communautaires locales, les associations et les organisations du secteur privé, participent pleinement aux interventions financées par la Commission.
- Les programmes et les projets devraient explicitement indiquer comment les interventions vont impliquer, mobiliser et renforcer les pouvoirs publics et les ONG nationales, les organisations communautaires et les autres structures communautaires concernées. Ces programmes et projets devraient également aller au-delà des interventions du secteur public et essayer d'impliquer les acteurs privés locaux. Un diagnostic approfondi des capacités peut être utile pour identifier les points d'entrée potentiels pour le soutien et les domaines d'attention prioritaires.

**14. En vue de la durabilité des interventions de renforcement de la résilience, veiller à ce que les conceptions de projet incluent une stratégie de sortie explicite, même pour les engagements qui, à première vue, semblent nécessiter un engagement à très long terme du soutien de l'UE.**

- Les interventions de résilience devraient inclure une stratégie de sortie élaborée dans le cadre de la conception initiale qui envisage les options de retrait éventuel et de transfert aux autorités publiques, aux ONG/CBO locales ou à d'autres organisations internationales. Une telle stratégie de sortie devrait définir les conditions préalables à la sortie et les processus par lesquels une sortie pourrait avoir lieu. Elle devrait également être revue et mise à jour au cours de la mise en œuvre.
- Bien que certains engagements nécessitent un soutien à long terme de la part de l'UE, il est recommandé de réfléchir à une sortie car cela peut aider à identifier dès le départ les acteurs

dont les capacités devraient être renforcées, ainsi que les lacunes dans les cadres juridiques, les stratégies ou les processus opérationnels qui devraient être améliorés pour assurer la durabilité.

#### **E. Ciblage stratégique du soutien**

##### **15. Utiliser les connaissances disponibles auprès des institutions de l'UE et des acteurs non européens pour examiner en profondeur la meilleure façon de renforcer la résilience des communautés vulnérables grâce à un engagement plus stratégique**

- Avec la fin du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique, et avec les connaissances et l'expérience considérables acquises et les nombreux enseignements tirés, l'UE devrait réfléchir à la manière dont ce soutien peut être intégré dans un engagement stratégique plus large de l'UE dans la région de la Corne de l'Afrique.
- Les points d'entrée stratégiques pour les interventions pourraient être des couloirs spécifiques, conformément à la perspective du Global Gateway ; des groupes de population spécifiques qui risquent d'être fragilisés par des groupes radicaux, ou des communautés vulnérables pour lesquelles les facteurs de déplacement forcé sont les plus aigus, ce qui pourrait entraîner une déstabilisation plus large de la région.
- Une analyse stratégique des engagements possibles devrait identifier les forces et les avantages comparatifs de l'UE pour agir, mais aussi les limites auxquelles l'UE est confrontée compte tenu de la réduction des budgets humanitaires et du nombre réduit de partenaires avec lesquels l'UE peut travailler.
- L'UE et les États membres de l'UE devraient utiliser leurs avantages comparatifs pour explorer les possibilités de renforcer la collaboration et l'action conjointe sur les engagements liés à la résilience par le biais des initiatives de l'équipe Europe.